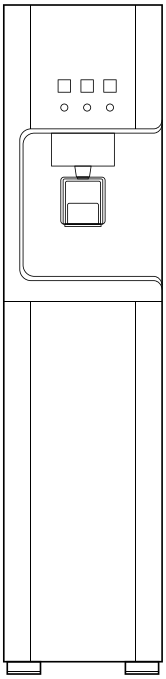

columbia aqua

FC-750-ROP
FC-750-F
FC-750-UF

MT

Manuel technique
Livre de service

1. CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

	ROP	F	UF
DIRECT ACCESS Facilité d'accès et d'entretien	●	●	●
COLUMBIA FILTERS Filtres exclusifs. Sécurité et hygiène maximale	●	●	●
CAPSULATED MEMBRANE Membrane installée. Hygiène maximale	●		
REMINERALIZER Cartouche de filtration finale régulatrice de pH	●		
CLICK Branchements rapides et complètement sécurisés	●	●	●
PRESSURE PUMP Une plus grande production et un meilleur rendement	●		
SOLENOID VALVE Contrôle immédiat. Filet de sécurité intégré	●		
REVERSE OSMOSIS Équipement avec système d'osmose inverse et pompe			
REVERSE OSMOSIS Équipement avec système d'osmose inverse et pompe	●		
FILTER Équipement avec système de filtration		●	
ULTRAFILTRATION Équipement avec système d'ultrafiltration			●
COLD Production d'eau froide	●	●	●
HOT Production d'eau chaude	●	●	●
SAVE Système de sécurité pour eau chaude	●	●	●
AMBIENT Production d'eau à température ambiante déconnectant l'eau chaude	●	●	●
LED Système d'information multifonction à DEL	●	●	●
ANTIBACTERIA Protecteur pour la sortie des robinets en plastique antibactérien. Amovible et lavable	●	●	●

2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Application

Traitement de l'eau

- Osmose inverse (Modèle ROP)
- Filtration (Modèle F)
- Ultrafiltration (Modèle UF)

Utilisation

- Améliore les caractéristiques de l'eau potable (qui satisfait aux exigences de la Directive européenne sur l'eau de consommation humaine 98/83 ou à ses transpositions nationales dans les différents états membres de la Communauté européenne).

Modifications par réduction ou apport

Modèle ROP

- Le traitement de l'eau par osmose inverse peut réduire des concentrations de sels et autres substances dans des proportions élevées.
- Réduction minimale* de composés déterminés et paramètres :

Sodium – 90 %
Calcium – 90%
Sulfate – 90%
Chlorure – 90%
Dureté totale – 90 %
Conductivité – 90 %

(*) En fonction des caractéristiques de l'eau à traiter (à la sortie de la membrane).
Ces valeurs pourront varier en fonction du type de cartouche de filtration finale placée dans l'équipement.

Modèle F

- Le traitement de l'eau par filtration retient les particules en suspension d'un diamètre supérieur à 5 microns.
- Le filtre à charbon réduit* le goût et l'odeur de l'eau, ainsi que les composants organiques.

(*) En fonction des caractéristiques de l'eau à traiter.

Modèle UF

- Ces équipements consistent en une première étape de filtration.
- Le traitement de l'eau par ultrafiltration peut retenir des particules en suspen sion d'un diamètre compris entre 0,1 et 0,001 micron.

(*) En fonction des caractéristiques de l'eau à traiter.

Limites de fonctionnement			
	ROP	**F**	**UF**
Pression (max. / min.)	2,5 bar (250 kPa) 1 bar (100 kPa)	5 bar (500 kPa) 1 bar (100 kPa)	5 bar (500 kPa) 1 bar (100 kPa)
TDS (max.)	2000 ppm	-	-
Température (max. / min.)	40ºC – 2ºC	40ºC – 2ºC	40ºC – 2ºC
Dureté (max.)	15ºHF**	-	-
Données techniques			
Type de contrôle :	Interrupteur de niveau. Électrovanne d'arrivée. Thermostat d'eau froide. Thermostat d'eau chaude.	Thermostat d'eau froide. Thermostat d'eau chaude.	Thermostat d'eau froide. Thermostat d'eau chaude.
Système de sécurité :	Protecteur de sécurité thermique pour eau chaude. Valve à flotteur anti-débordement.	Protecteur de sécurité thermique pour eau chaude. Valve à flotteur anti-débordement.	Protecteur de sécurité thermique pour eau chaude. Valve à flotteur anti-débordement.
Branchement d'entrée :	1/4"	1/4"	1/4"
Branchement de vidange :	3/8"	-	-
Adaptateur mural :	Serrage du tuyau de vidange de 40 mm	3/8"	3/8"
Collier de vidange :		-	-

Traitement :	1 Préfiltre combiné (Sédiments-charbon) 1 Membrane RO 80 GPD 1 Cartouche de filtration finale régulatrice de pH	Préfiltre sédiments 1 Préfiltre à charbon	1 Préfiltre sédiments 1 Préfiltre à charbon 1 Cartouche Ultrafiltration

Branchement préfiltres et cartouche filtration finale:
Entrée : tige ¼"
Sortie : tige ¼"

Branchement Membrane
Entrée : tige ¼"
Sortie (RO) : tige ¼"
Rejet (R) : tige ¼"

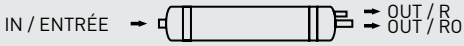

Dimensions :	(A x B x C) 1100 x 260 x 347
Poids:	31 kg

VOLUME TOTAL RÉSERVOIRS	
Réservoir d'eau froide :	*4 litres. Il est réduit à 3,2 litres lors de l'intégration de la valve à flotteur.
Réservoir d'eau chaude :	1,8 litres

Alimentation électrique	220 – 240 Vac
SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION	
Compresseur :	1/11 CV scellé
Puissance du compresseur :	120 W
Condensateur :	Type capillaire
Gaz réfrigérant :	R134A
Contrôle de la température :	Thermostat capillaire
SYSTÈME DE CHAUFFAGE	
Chauffage :	Bande
Puissance du chauffage :	430 W
Contrôle de la température	Bimétallique auto-armable
Protection contre la surchauffe :	Bimétallique auto-armable

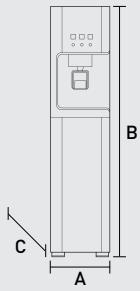

SCHÉMA HYDRAULIQUE MODÈLE ROP

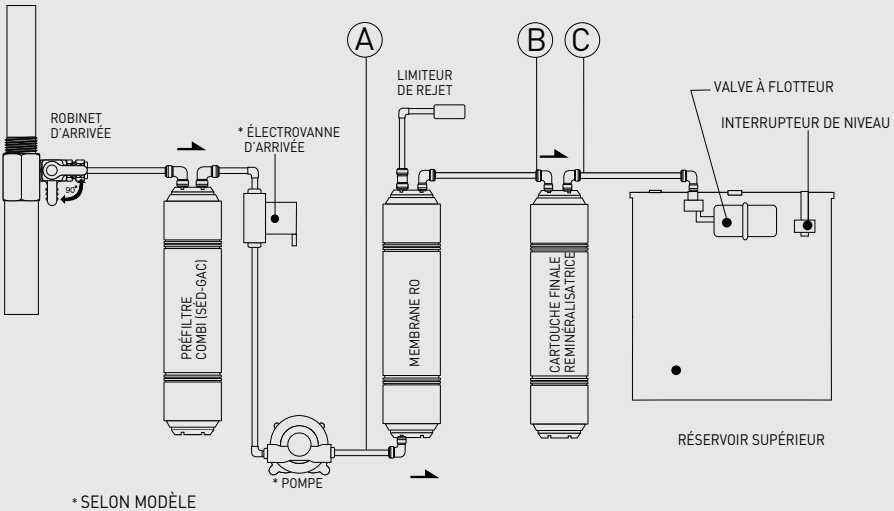

* SELON MODÈLE

SCHÉMA HYDRAULIQUE MODÈLE F

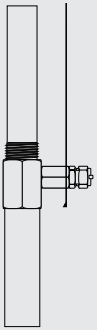

SCHÉMA HYDRAULIQUE MODÈLE UF

SCHÉMA ÉLECTRONIQUE MODÈLE RO

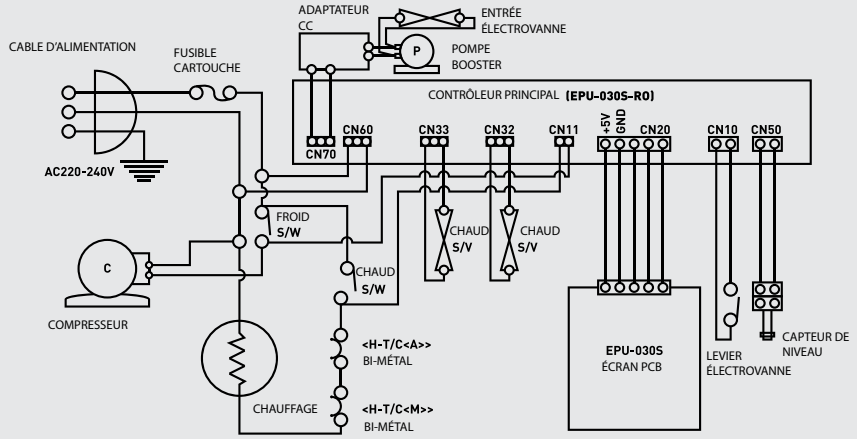

SCHÉMA HYDRAULIQUE MODÈLES F ET UF

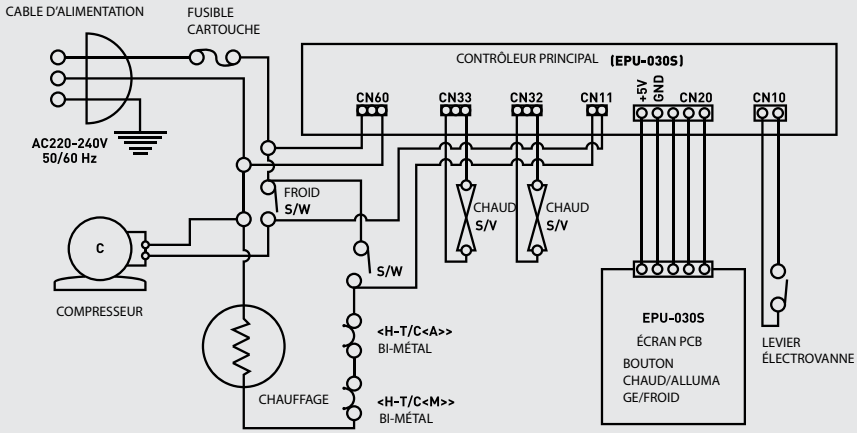

SCHÉMA DE BRANCHEMENT HYDRAULIQUE MODÈLE RO

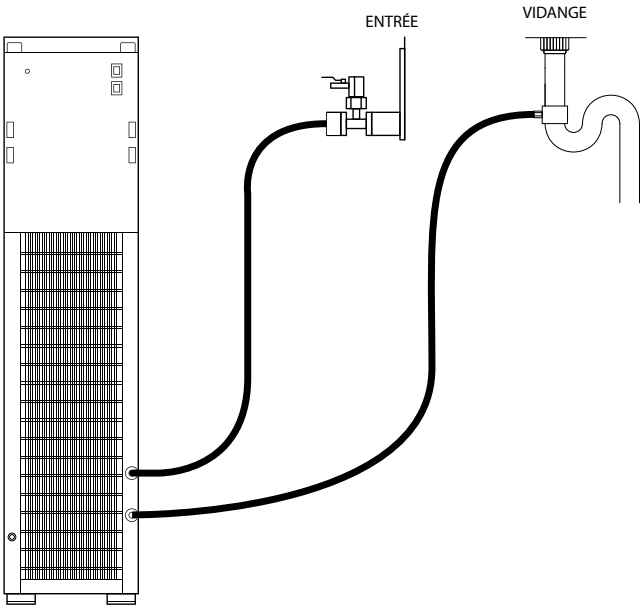

SCHÉMA DE BRANCHEMENT HYDRAULIQUE MODÈLES F ET UF

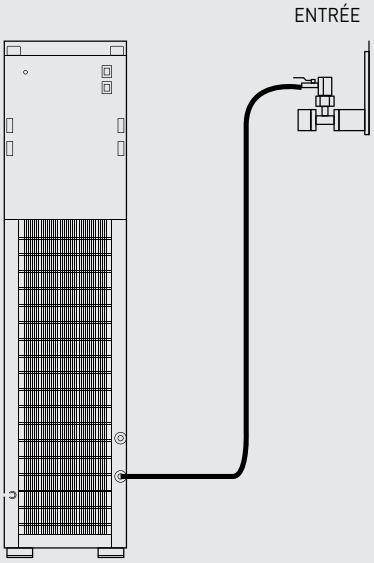

3. COMMENT EXTRAIRE L'EAU DE VOTRE DISTRIBUTEUR

• Extraire de l'eau froide : appuyez avec le verre sur la barre située sous le distributeur pour que l'eau froide commence à couler (image 1).

• Extraire de l'eau chaude : appuyez sur le bouton de sécurité supérieur HOT/WARM (image 2, position 1) et vous verrez que le voyant rouge commence à clignoter, puis appuyez sur le bouton de distribution (image 2, position 2) pour laisser couler l'eau chaude.

• Extraire de l'eau tiède : appuyez deux fois sur le bouton de sécurité supérieur HOT/WARM (image 2, position 1) et vous verrez que le voyant vert et rouge commence à clignoter, puis appuyez sur le bouton de distribution (image 2, position 2) pour laisser couler l'eau tiède.

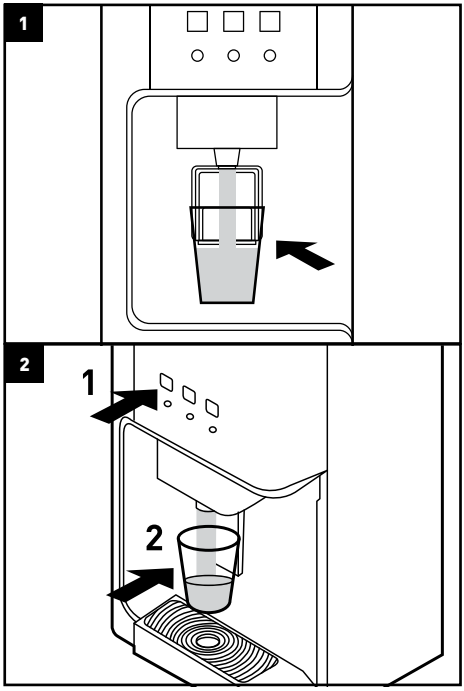

4. IDENTIFICATION DES COMPOSANTS DE GESTION ET DE COMMANDE

• Bouton de sécurité de l'eau chaude HOT/WARM : appuyez sur ce bouton avant d'utiliser la barre de distribution pour extraire de l'eau chaude. Appuyez deux fois sur ce bouton pour activer le mode eau tiède qui mélange l'eau chaude et l'eau froide. Ce bouton active également le mode « économie d'énergie » (voir le point suivant).

• Indicateur « économie d'énergie » : l'équipement comprend un capteur de luminosité. Lorsque le mode « économie » est activé, l'appareil éteint le système de chauffage pendant la nuit lorsque l'environnement de l'appareil est sombre. Pour désactiver le mode « économie », appuyez sur le bouton HOT/WARM pendant 5 secondes.

• Buse de distribution : elle peut être dévissée pour effectuer des nettoyages périodiques.

• Barre de distribution : appuyez sur ce bouton pour extraire de l'eau froide ou de l'eau chaude en ayant préalablement appuyé sur le bouton HOT.

• Plaque d'égouttage : retirez périodiquement la plaque pour la vider de tout égouttement après les extractions d'eau, afin d'éviter tout débordement. Pour cela, tenez la plaque avec les deux mains et tirez-le légèrement vers l'arrière.

• Interrupteur arrière d'eau chaude HOT S/W : pour activer le système de chauffage afin d'obtenir de l'eau chaude, appuyez sur l'interrupteur arrière (HOT) en position ON.

• Interrupteur arrière d'eau froide COLD S/W : pour activer le système de chauffage afin d'obtenir de l'eau froide, appuyez sur l'interrupteur arrière (COLD) en position ON.

• Réglage de la température de l'eau froide : réglez la température de l'eau froide à l'aide du thermostat arrière. Il peut réguler entre 3 ºC (-ºC) et 10 ºC (+ºC).

• Accéder aux filtres : retirez la plaque d'égouttage puis retirez la vis visible lorsque vous retirez la plaque. Saisissez le couvercle avant inférieur avec les deux mains et séparez-le de l'équipement tout en le tirant légèrement vers le bas (voir le point 6).

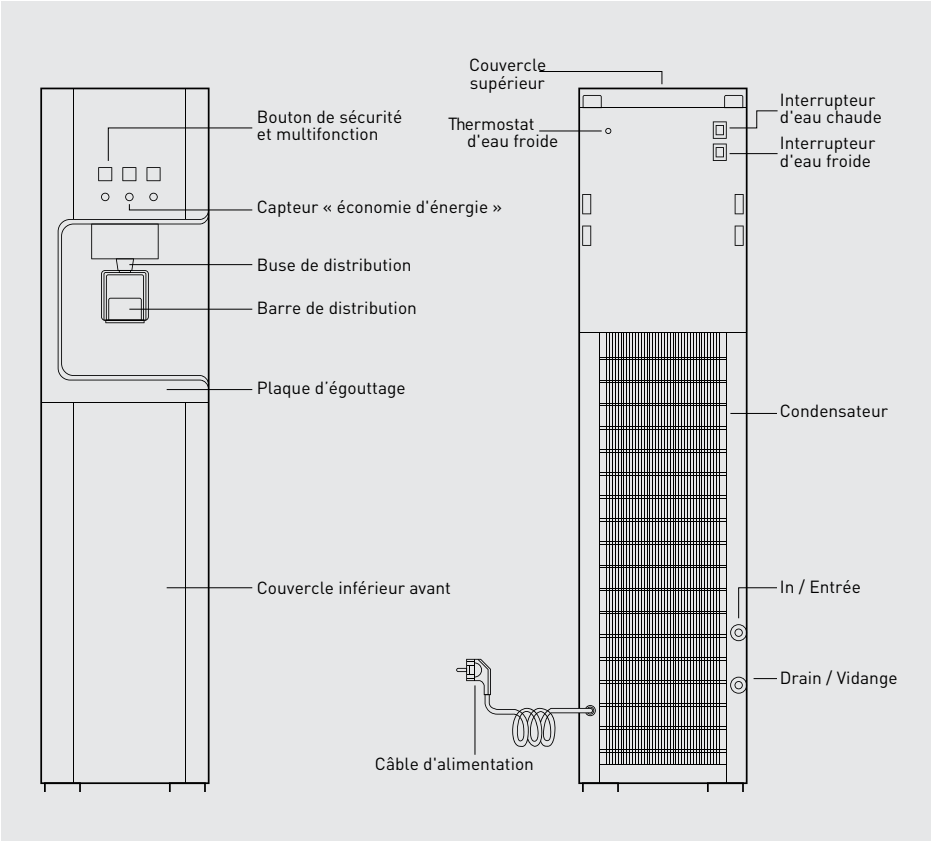

5. INTERFACE AVEC L'UTILISATEUR

L'équipement dispose de trois indicateurs d'état sur l'avant. Tous les voyants seront éteints quand l'équipement ne sera pas branché à l'alimentation électrique (image 3).

Le voyant vert situé en dessous du bouton COLD indique que l'interrupteur arrière de l'équipement (COLD) est en position ON et que le système de refroidissement est activé.

Les voyants verts et/ou rouges allumés avec une faible intensité indiquent que le système d'économie d'énergie est activé et permettent à l'équipement de fonctionner à pleine capacité pendant que son environnement est éclairé et, par conséquent, dans l'obscurité (la nuit) font passer l'équipement en mode d'économie d'énergie en désactivant le système de chauffage de l'eau (image 4).

Le voyant vert situé en dessous du bouton HOT/WARM indique que l'interrupteur arrière de l'équipement (HOT) est en position ON et que le système de chauffage est activé. Ce voyant clignotera pendant que l'eau sera distribuée (image 4).

3

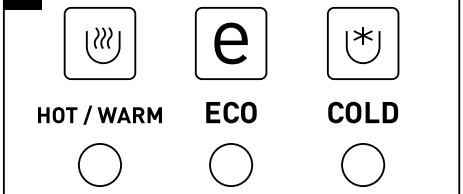

4

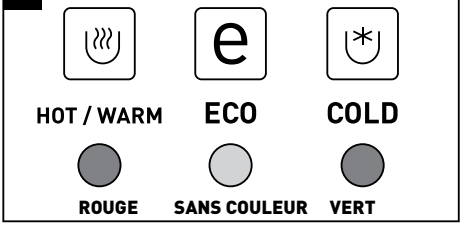

6. COMMENT ACCÉDER AUX FILTRES

Retirez la plaque d'égouttage, puis retirez la vis visible lorsque vous retirez la plaque.

Saisissez le couvercle avant inférieur avec les deux mains et séparez-le de l'équipement tout en le tirant légèrement vers le bas (image 5).

5

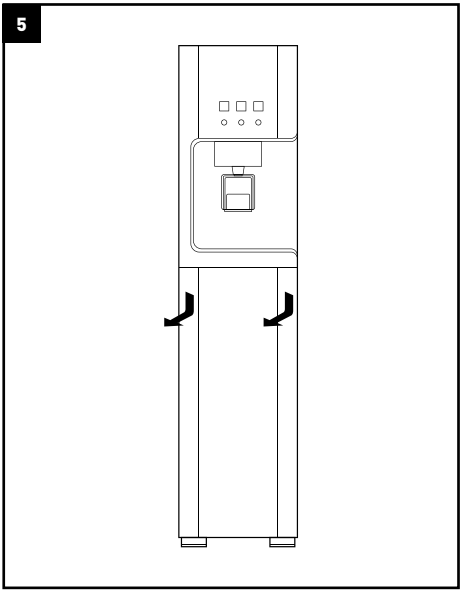

7. GARANTIE

GARANTIE DE L'ÉQUIPEMENT DESTINÉE À L'UTILISATEUR FINAL :

Le distributeur garantit les équipements pendant une période de deux ans contre tout défaut de conformité qui est détecté durant cette période comme le stipule le DR (décret royal) 1/2007 du 16 novembre (Texte remanié de la Loi générale de défense des consommateurs et des utilisateurs). La garantie comprend la réparation et le remplacement des pièces défectueuses par le personnel autorisé par le Distributeur ou par le Service après-vente officiel (SAV), sur le lieu de l'installation ou dans ses ateliers.

La main d'œuvre et les frais d'envoi pouvant être générés sont inclus dans la garantie. IF/PEU/PAM* n'est pas tenu de garantir les pièces soumises à l'usure naturelle, dégradées par un défaut d'entretien, des coups, ou tout autre dégradation due à un usage illicite de l'équipement ou un usage non conforme aux conditions et limites d'utilisation indiquées par le fabricant de ce dernier. De même, la garantie perd son effet dans le cas de mauvaises manipulations ou utilisations des équipements, ou dans le cas où ceux-ci auraient été réparés ou modifiés par un personnel étranger au distributeur ou au SAV officiel.

Les pièces remplacées en garantie resteront la propriété d'IF/PEU/PAM*. IF/PEU/PAM* reconnait le défaut de conformité de l'équipement lorsque celui-ci se réfère à l'origine, à l'identité ou à l'adéquation des produits, en accord avec leur nature et leur but.

En prenant en compte les caractéristiques des équipements, il est indispensable pour que la garantie couvre le défaut de conformité que les conditions techniques d'installation et de fonctionnement de la présente feuille de garantie soient respectées ; et que la facture ou ticket d'achat soit présentés. Le non-respect de ces conditions peut entrainer l'absence de garantie, en tenant compte de la pertinence de l'usage de l'équipement et des conditions et des limites de fonctionnement dans lesquelles il doit fonctionner.

Le distributeur garantit que l'équipement installé est adéquat pour l'amélioration de la qualité de l'eau à traiter, selon les caractéristiques de l'équipement et la réglementation en vigueur.

L'installateur et/ou le distributeur garantit l'installation correcte et la mise en marche de l'équipement, en respectant ce qui est indiqué par le fabricant et la réglementation en vigueur et il répondra d'un défaut de conformité venant d'une mise en place, d'une installation ou d'une mise en marche de l'équipement incorrecte.

Pour toute réclamation en garantie, il est nécessaire de présenter la facture d'achat. Le délai de 2 ans est calculé depuis l'achat de l'équipement au distributeur. Si pendant la période de garantie votre équipement présente un quelconque problème, veuillez contacter votre distributeur.

En cas d'installation de l'équipement avec une eau osmosée, IF/PEU/PAM* ne sera pas tenu responsable des avaries, du mauvais fonctionnement de l'équipement et de ses conséquences, qui seraient provoquées par les caractéristiques de l'eau.

*** IF/PEU/PAM = IONFILTER/PURICOM EUROPE/ PURICOM AMÉRICA**

Les informations à prendre en compte lors de l'installation pour un fonctionnement correct pour le client sont les suivantes :

*Traitement en amont de l'équipement :

*Dureté à l'entrée de l'équipement [ºF] :

*TDS à l'entrée de l'équipement [ppm] :

*Pression à l'entrée de l'équipement [bar] :

***Résultat du registre d'installation et de mise en service**

☐ CORRECT.

☐ AUTRES :

Le propriétaire de l'équipement a été informé de façon adéquate et claire de l'utilisation, de la manipulation et de l'entretien que l'équipement requiert pour garantir son fonctionnement correct et la qualité de l'eau produite.
Un contrat d'entretien lui est proposé à cet effet.

***Réf. Contrat d'entretien**

☐ IL ACCEPTE le contrat d'entretien.

☐ IL N'ACCEPTE PAS le contrat d'entretien.

Dans le cas d'un besoin supplémentaire d'information, d'une communication d'avarie ou de mauvais fonctionnement, ou d'une demande d'intervention d'un technicien, veuillez lire préalablement les paragraphes sur le fonctionnement, la détection et la résolution de problèmes de ce manuel et contactez le distributeur ou l'entreprise qui vous a vendu l'équipement.

ENTREPRISE ET/OU INSTALLATEUR AUTORISÉ :

IDENTIFICATION DE L'ÉQUIPEMENT :

Numéro de série

NOTE POUR L'ENTREPRISE ET/OU LE TECHNICIEN INSTALLATEUR AUTORISÉ :
Les champs marqués avec un astérisque (*) doivent être remplis par le technicien installateur.

NUMÉRO D'ASSISTANCE TECHNIQUE :

8. REGISTRE D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT. TECHNICIEN

NOTES POUR LE TECHNICIEN/INSTALLATEUR : Veuillez lire attentivement le présent manuel. En cas de doute, contactez le service technique (S.T.) du distributeur.
Les champs marqués avec un astérisque (*) doivent être remplis par le technicien installateur et reportés par ce dernier sur le BON DE GARANTIE.
Ce document devra être conservé par l'installateur/distributeur et pourra être demandé par IF/PEU/PAM*, dans le but d'améliorer le service après-vente l'assistance clientèle.
Le technicien qui réalise l'installation et la mise en service de l'équipement devra avoir la qualification technique adéquate.

Numéro de série

INFORMATIONS SUR LA MISE EN PLACE DE L'ÉQUIPEMENT :

- ☐ Provenance de l'eau à traiter :
- ☐ Réseau d'approvisionnement public
- *Traitement en amont de l'équi
- *Dureté à l'entrée de l'équipemen
- *TDS à l'entrée de l'équipement R
- *Pression à l'entrée de l'équipement R
- *Concentration de chlore RO (ppm)

CONTRÔLE DES ÉTAPES D'INSTALLATION :

- ☐ Nettoyage du filtre à charbon.
- ☐ Nettoyage des cartouches de filtration finale à charbon.
- ☐ Hygiénisation en accord avec le protocole décrit.
- ☐ Révision et raccordement.
- ☐ Étanchéité du système sous pression.
- ☐ *TDS eau produite [ppm] :
- ☐ Informer de façon adéquate et claire de l'utilisation, de la manipulation et de l'entretien que l'équipement requiert pour garantir son fonctionnement correct et la qualité de l'eau produite. Étant donné l'importance d'un entretien correct de l'équipement pour garantir la qualité de l'eau produite, il devra être proposé au propriétaire un contrat d'entretien réalisé par des techniciens formés pour cela.

COMMENTAIRES

*Résultat du document d'installation et mise en service :

☐ CORRECT (équipement installé et fonctionnant correctement. Eau produite conforme à la mise en place.)

☐ AUTRES :

IDENTIFICATION DU TECHNICIEN/INSTALLATEUR AUTORISÉ :

Entreprise et/ou installateur, date et signature :

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU PROPRIÉTAIRE DE L'ÉQUIPEMENT :

J'ai été clairement informé de l'utilisation, de la manipulation et de l'entretien requis par l'équipement installé, il m'a été proposé un contrat d'entretien et j'ai été informé des moyens de contacter le service clientèle en cas de besoin d'information supplémentaire, de communication d'avaries ou de mauvais fonctionnement, ou de demande d'intervention d'un technicien.

Commentaires

***Réf. Contrat d'entretien**

- ☐ IL ACCEPTE le contrat d'entretien.
- ☐ IL N'ACCEPTE PAS le contrat d'entretien.

Modèle/Réf. :

Propriétaire M. / Mme:

Rue :

Numéro(s) de téléphone :

Localité :

Province : C.P :

Date et signature :

9. LIVRE DE SERVICE. UTILISATEUR

DATE	TYPE DE SERVICE	NOM, SIGNATURE ET TAMPON DU TECHNICIEN AUTORISÉ	
/ /	☐ MISE EN MARCHE	TECHNICIEN	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TAMPON	☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION		☐ GARANTIE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		
/ /	☐ AUTRES		
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TECHNICIEN	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION	TAMPON	☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		☐ GARANTIE
/ /	☐ AUTRES		
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TECHNICIEN	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION	TAMPON	☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		☐ GARANTIE
/ /	☐ AUTRES		
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TECHNICIEN	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION	TAMPON	☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		☐ GARANTIE
/ /	☐ AUTRES		
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TECHNICIEN	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION	TAMPON	☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		☐ GARANTIE
/ /	☐ AUTRES		
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TECHNICIEN	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION	TAMPON	☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		☐ GARANTIE
/ /	☐ AUTRES		
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TECHNICIEN	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION	TAMPON	☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		☐ GARANTIE
/ /	☐ AUTRES		

9. LIVRE DE SERVICE. UTILISATEUR

DATE	TYPE DE SERVICE	NOM, SIGNATURE ET TAMPON DU TECHNICIEN AUTORISÉ	
/ /	☐ MISE EN MARCHE	TECHNICIEN	
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TAMPON	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION		☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		
/ /	☐ AUTRES		☐ GARANTIE
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TECHNICIEN	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION	TAMPON	☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		
/ /	☐ AUTRES		☐ GARANTIE
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TECHNICIEN	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION	TAMPON	☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		
/ /	☐ AUTRES		☐ GARANTIE
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TECHNICIEN	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION	TAMPON	☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		
/ /	☐ AUTRES		☐ GARANTIE
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TECHNICIEN	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION	TAMPON	☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		
/ /	☐ AUTRES		☐ GARANTIE
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TECHNICIEN	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION	TAMPON	☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		
/ /	☐ AUTRES		☐ GARANTIE
/ /	☐ ENTRETIEN COMPLET	TECHNICIEN	☐ ORDINAIRE
/ /	☐ RÉPARATION	TAMPON	☐ EXTRAORDINAIRE
/ /	☐ HYGIÉNISATION		
/ /	☐ AUTRES		☐ GARANTIE

10. REMARQUES

10. REMARQUES